



Problème d'intimité a cause d'une clôture deteriorée

Par **laul**, le **13/04/2011** à **09:33**

Bonjour,

Je suis locataire d'une maison depuis 5 ans. Il ya un an en raison d'un fort coup de vent les panneaux de bois qui assuraient l'intimité de la propriété on été endommagés. J'ai, à plusieurs reprises, informé mon propriétaire qui est venu constater et depuis un an il me promet de venir remplacer les panneaux endommagés. Les beaux jours arrivent et dès que je veux manger dehors, j'ai le vis à vis avec mon voisin.

Je voulais savoir si je peux commander une personne pour effectuer ces travaux et envoyer la facture à mon propriétaire ou lui soustraire de mon loyer.

Merci pour les réponses.

Par **mimi493**, le **13/04/2011** à **13:12**

[citation]Je voulez savoir si je peux commander une personne pour effectuer ces travaux et envoyer la facture a mon propriétaire ou lui soustraire de mon loyer[/citation] non